



Sécurisation des espaces publics – développement de la vidéoprotection – volet 2

DEL13_2023_12_18

En exercice : 29

Présents : 28

Votants : 29

Le dix-huit décembre deux mil vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANGUIDIC s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent DUVAL, Maire.

Présents : GARIDO Véronique, LE ROUX Anne, GUÉGAN Christian, MARETTE Nadège, LE GAL Patrick, EVANNO Sophie, LE DRÉAN Jérôme, de COUESBOUC Régis, de KERIZOUET Isabelle, LE GALLIC Christine, LE GAL Claude, FEBRAS José, JEGOUSSE Mickaël, DINASQUET Carolyn, PROD'HOMME Anne Sophie, du PREMORVAN Erika, DUPUY Typhenn, EVANNO Eric, LE CAPITAINE Anne-Cécile, EVANO Thomas, JEGOUX Thomas, CHOINIÈRE Katell, BOULOUARD Eric, TROTTIER Stéphane, ANN Véronique, PENNANEAC'H Mélanie, PURENNE Myriam.

Étaient absents excusés : VALPERGUE de MASIN Marie-Olga.

Pouvoirs : VALPERGUE de MASIN Marie-Olga donne pouvoir à PURENNE Myriam

Le secrétariat a été assuré par : JEGOUX Thomas

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Maire informe l'assemblée :

En complément du 1^{er} volet concernant le développement de la vidéoprotection mené en 2023, un 2^{ème} volet est prévu, sous réserve d'adoption du budget, pour l'année 2024.

Ces installations de caméras connectées au bureau de la Police Municipale, répondent notamment aux demandes de la Gendarmerie et concourront à sécuriser la Commune.

Conformément au plan joint en annexe, 9 caméras "lecture de plaques" seront positionnées dans le bourg, en entrée de ville. A Kergonan, seront installées 5 caméras : 1 caméra "lecture de plaques" rue du Commerce et 4 caméras autour des équipements municipaux.

A terme, le système complet (volet 1 et volet 2) comprendra :

- 15 caméras servant directement la sécurité des infrastructures municipales,
- 14 caméras servant la tranquillité publique et une sécurité plus générale en appui de notre police municipale et des forces de gendarmerie.

Le coût de ce programme s'établit comme suit :

- Acquisition du matériel de vidéoprotection : 45 033.43 € TTC
- Travaux de réseaux d'alimentation (en régie) : 10 000 €

Le Maire propose à l'assemblée, au regard du coût total du projet et des programmes de financement de l'Etat en matière de sécurité, dont le Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD), de valider les caractéristiques du plan de financement ci-dessous et de solliciter les subventions afférentes auprès des partenaires institutionnels :

Dépenses		Recettes			Date prévisionnelle de réalisation
Matériel de vidéoprotection	45 033.43 €	Etat (FIPD ou autre fonds)	16 510.03 €	30%	2024
Travaux de réseaux d'alimentation	10 000 €	Commune	38 523.40 €	70%	
TOTAL	55 033.43 €	TOTAL	55 033.43 €	100%	

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,
Vu l'accompagnement de l'Etat, notamment au titre du Fonds interministériel de prévention de la délinquance ;

- **VALIDE** les caractéristiques et le plan de financement prévisionnel de l'opération précitée,
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à solliciter les subventions afférentes.

ADOPTÉ : à 23 voix pour et 6 contre.

Fait à LANGUIDIC, le 19 décembre 2023



Le Maire,

Laurent DUVAL